

La commune de Saint-Victor recherche une gérance pour un bar-restaurant



Saint-Victor est une commune rurale de 952 habitants permanents, en légère croissance démographique ces dernières années grâce à son cadre de vie et à la relative proximité des pôles d'emplois d'Annonay, de Tournon-sur-Rhône, de Saint-Vallier et de Sarras. Situé en moyenne montagne à 620 m d'altitude, ce village ardéchois fait partie de la Communauté d'Agglomération Arche Agglo.

Pour redynamiser le centre du village de Saint-Victor, la commune porte un projet d'ampleur avec la création d'un lieu de vie et de rencontre, ouvert de manière continue pour les citoyens. Pour mener ce projet, la commune a fait l'acquisition en 2017 d'un bâtiment traditionnel en pierres d'une surface potentielle au sol de 450 m². Ce dernier est idéalement situé au coeur du village, à proximité des autres commerces (boulangerie, épicerie...) et donnant sur la D532 qui traverse le bourg. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche est partenaire de la commune pour accompagner le porteur de projet retenu afin de sécuriser le lancement de cette nouvelle activité.

La réhabilitation de l'immeuble comprend la création d'un bar restaurant au rez-de-chaussée mais aussi la bibliothèque communale installée au 1er étage, un espace de co-working au 2ème étage et un appartement de 114 m² au 3ème étage qui sera réservé en priorité aux exploitants du bar restaurant.

➤ **Les + de cette opportunité :**

- **Locaux livrés clés en main** avec équipements et mobilier
- Mise à disposition d'une **licence IV**
- **Salle de restauration de 57m²** avec potentiel de 40 couverts
- Création de **deux terrasses en extérieur**
- **Parking de 25 places** situé à l'arrière avec accès ascenseur

Visuels du projet



La commune de Saint-Victor recherche une gérance pour un bar-restaurant



➤ **Les objectifs du projet communal :**

- **Dynamiser** la vie économique locale
- **Répondre aux besoins de la population** en termes de produits et de services
- Être **un lieu de vie et d'accueil** pour la population
- Favoriser le **lien social et intergénérationnel**
- Être un lieu d'**animation et d'échanges**
- **Renforcer l'attractivité touristique** en complémentarité du Village-Vacances, du snack et du camping qui sont excentrés du centre-bourg

L'attribution de la gérance se fera au travers d'une Délégation de Service Public avec un contrat renouvelable sur 3 ans.

Le loyer proposé sera **progressif** : 600 € la première année, 900 € la deuxième année et 1200 € la troisième année.

Ouverture prévisionnelle : septembre ou octobre (en fonction de la date définitive de réception du chantier).

➤ **Les facteurs clés de réussite :**

- Proposer une restauration le midi et le soir avec des **plats et menus du jour** à base de **produits du terroir ardéchois** et qui seront au maximum fournis par les producteurs locaux
- Expérience souhaitée : **3 ans en restauration**
- Horaires d'ouverture souhaités : 7h à 23h / 6 jours sur 7

Le candidat à l'installation devra démontrer au travers du projet présenté :

- Sa motivation à s'investir et à réussir
- Son savoir-faire métier
- Ses aptitudes entrepreneuriales
- Sa capacité d'écoute et d'adaptation

POUR PRÉSENTER VOTRE PROJET, CONTACTEZ LA CMA ARDÈCHE

Johann SODINI - 04 75 07 54 12
johann.sodini@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Dépôt des candidatures au plus tard le 15 mai 2023

Mairie de Saint-Victor
Agnès OREVE - 06 60 70 33 38 - agnes.oreve@saint-victor-ardeche.fr